

LETTRÉ OUVERTE AUX MAIRES ET ELU.E.S DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE

A l'attention : De Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole

De Christine GARNIER, Vice-présidente de la Métro déléguée à l'habitat, au logement et à la politique foncière

De Françoise CLOTEAU, Vice-présidente de la Métro déléguée à l'hébergement

De Marie-José SALAT, Vice-présidente de la Métro déléguée à la lutte contre les discriminations

Des maires des 49 communes composant la métropole

De l'ensemble des élu.e.s de Grenoble-Alpes Métropole

Grenoble, le 21 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

En 2017, en France :

> 15 547 ménages ont été expulsés¹;

> 11309 personnes ont été expulsées de squats et de bidonvilles²...

... avec le concours de la force publique

Les collectivités locales ont la possibilité d'agir à leur niveau, et c'est pourquoi nous vous interpellons aujourd'hui sur deux questions auxquelles nous attendons vos réponses en actes.

1- Les habitant.e.s du bidonville de Courtade

Nous ne sommes pas prêt.e.s à aller compter dans la rue, lors de la Nuit de la Solidarité, ceux et celles que la Métro expulse.

Sur le bidonville de Courtade, à Fontaine, plus de 50 personnes dont la moitié d'enfants font l'objet d'une procédure d'expulsion en référé initiée par l'EPFL, propriétaire du terrain sur lequel ces familles sont installées depuis 3 ans. Si leurs cabanes sont détruites, la police les harcèlera pour les empêcher de se réinstaller ailleurs ; vous savez pourtant que cela arrivera puisque ces personnes ne vont pas disparaître. Elles seront par contre encore plus précaires, plus fatiguées, et il leur faudra encore plus d'énergie pour survivre et tout recommencer, sur la même commune ou dans une autre.

Le bidonville se trouve sur le périmètre de la future opération des Portes du Vercors. **Aucun calendrier de travaux prévisionnel n'est fixé pour le moment** : dans le dossier déposé par l'EPFL en justice, il est simplement question d'un futur projet.

Les habitants du bidonville, avec leurs soutiens, ont montré en 3 ans leur persévérance dans les démarches, qu'il s'agisse de la scolarisation, de la formation et de l'insertion professionnelle, ou de la recherche d'un logement. Cinq familles ont pu trouver un lieu de vie décent, dans le cadre de la MOUS, au cours des 12 derniers mois. Forts de leur volonté à aller de l'avant, les habitants, avec leurs nombreux soutiens, avaient pu négocier avec la Métropole, l'EPFL et la Ville de Fontaine un **accord oral leur permettant de rester sur les lieux jusqu'à l'été 2019**.

Au lieu de cela, la présidente de l'EPFL a engagé une procédure d'expulsion en référé à l'encontre des habitants du bidonville, sur la demande du maire de Fontaine, M. Trovero. Celui-ci a en effet opéré une volte-face depuis

1 Source : <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/communiqués-de-presse/nouveau-record-des-expulsions-l'approche-de-la-treuve-hivernale-la-fondation-abbe-pierre-demande-une-inversion-de-la-courbe>

2 Source : <http://www.romeurope.org/>

septembre dernier et, dans l'objectif de faire évacuer le bidonville, a sommé l'EPFL de saisir le tribunal en ce sens, ce qui a été fait. L'audience, renvoyé par deux fois, aura finalement lieu le 09 janvier 2019.

Lors du conseil municipal du 26 novembre 2018, le maire de Fontaine a porté des accusations graves, qui ne sont pourtant nullement confirmées par le dossier déposé auprès du tribunal, lequel ne contient que des dénonciations d'habitants faites auprès de la Ville de Fontaine, sans aucun justificatif de la moindre suite judiciaire (ni main courante, ni plainte). Le maire de Fontaine a utilisé contre les habitants des faits dont ceux-ci ont été victimes (ex : incendie de poubelles par des personnes extérieures au bidonville). Les accusations graves portées par le maire contre l'ensemble des habitants, qu'il amalgame en un tout uniforme, se basent sur des amalgames et des clichés malheureusement très fréquents à l'égard des personnes dites « Roms ». Dans la réalité, une vingtaine de personnes bénévoles de diverses associations, collectifs et structures se rend régulièrement sur le terrain et dément les propos de M. Trovero.

Aujourd'hui, il n'apparaît nullement que l'urgence de la situation soit caractérisée et qu'elle justifie l'atteinte aux droits fondamentaux des habitants que constituerait une expulsion à l'heure actuelle.

Nous vous demandons instamment l'application sur le territoire de la métropole de l'instruction du 25 janvier 2018 qui vise à mettre fin aux expulsions à répétition et à permettre la résorption des bidonvilles dans le respect de leurs habitants.e.s. Cette instruction, constatant l'échec de la politique d'expulsions non accompagnées de solutions durables, reconnaît que des progrès significatifs ont été accomplis dans les territoires où des « actions concertées sur la durée, et visant clairement cet objectif de résorption » ont été mises en œuvre et pousse « à dépasser une approche centrée sur les évacuations ».

Madame Garnier, présidente de l'EPFL, doit renoncer à cette procédure d'expulsion, qui serait la honte de la métropole, en plus d'être celle de la Ville de Fontaine.

Vous devez mobiliser, à votre niveau et avec les autres pouvoirs publics, les moyens adaptés et nécessaires pour assurer l'accès aux droits et le relogement digne de l'ensemble de ces familles, hors de la pression d'une expulsion imminente³.

L'objectif de l'instruction du 25 janvier 2018 est la résorption durable des bidonvilles dans les 5 ans à venir : il est temps de vous y mettre.

2- Arrêté anti-mise à la rue

Vous n'êtes pas sans savoir, ni sans voir que le nombre de personnes à la rue augmente d'année en année, expulsées de chez eux parfois manu militari. Des jeunes, des vieux, des enfants, des bébés même, jetés dehors à cause de la précarité grandissante et des politiques du logement de l'état et des collectivités locales.

En France, les expulsions sont en hausse constante depuis 10 ans, plongeant des milliers de personnes dans la spirale sans fin de l'exclusion, de l'insécurité et de la précarité. Environ un million de jugements d'expulsion ont été rendus ces dix dernières années, frappant ainsi 10% des locataires. L'expulsion en France est une pratique massive et banalisée, mettant en danger la vie, la santé physique et psychologique des personnes.

Comme vous le savez, la politique du gouvernement actuel va aggraver cette situation en précarisant les conditions de vie, de travail et de logement : les baisses des APL, les coupes financières pour les bailleurs sociaux, la récente loi ELAN qui facilite les expulsions locatives et favorise la spéculation immobilière.

Aujourd'hui, le front contre les expulsions rassemble à la fois des associations, des collectifs, des syndicats et des familles et personnes menacées d'expulsion, pour se battre ensemble contre cet état de fait qui n'est pas définitif : **nous nous opposerons à toutes les expulsions**, quel qu'en soit le motif, tant que nous n'aurons pas l'assurance que les personnes menacées soient relogées ou maintenues chez elles.

Nous dénonçons depuis des années, dans la rue et dans la presse, ces expulsions qui n'ont pas lieu d'être quand on voit le nombre de logements vides dans l'agglomération : 10.000 selon l'INSEE. La colère sociale d'aujourd'hui doit vous faire comprendre l'urgence d'agir pour ce premier droit : celui d'avoir un toit sur la tête, un chez-soi pour grandir, se soigner, se reposer, se construire.

3 Par exemple, la DIHAL a une enveloppe de 4 millions à répartir sur le territoire d'ici le 1^{er} trimestre 2019.

Nous agissons déjà, et continuerons d'agir pour que ce problème soit résolu par les responsables, politiques et économiques, de cette situation, entendez-le bien.

Si nous nous rassemblons aujourd'hui et ici, **c'est que vous pouvez agir contre ça : Nous réclamons de la part de la Métro et des mairies la composant un moratoire gelant toutes les expulsions sur leur territoire, en attendant de mettre en place des solutions de relogement**, si besoin par la réquisition qui est de la compétence des maires grâce à leur pouvoir de police. Si vous vous êtes regroupés au sein de la Métro, c'est pour agir ensemble sur les sujets importants, celui du droit au logement pour toutes et tous en est un : vous disposez ensemble d'un immense nombre de logements et de bâtiments vous permettant d'éviter toutes les mises à la rue de 2019.

Il est de votre responsabilité de proposer dans tous vos conseils municipaux des arrêtés anti-mise à la rue, comme l'ont déjà fait de grandes communes en France (Saint-Denis, Aubervilliers, Stains, Bondy, Vénissieux, Aubière).

Ces arrêtés n'ont pas été attaqué en justice par les préfets des départements concernés. C'est ce type d'arrêté que nous vous demandons de prendre.

Ainsi, nous venons aujourd'hui demander à l'ensemble des maires et élu.e.s de la métropole de répondre à ces trois demandes :

- **Retirer la plainte de l'EPFL et renoncer à la procédure d'expulsion du bidonville de Courtade** et permettre sa stabilisation afin, conformément à l'instruction du 25 janvier 2018, de **mettre en place un réel travail de relogement** pour tou.te.s les habitant.e.s qui le souhaitent ;
- **Impulser à la Métro la mise en place d'arrêtés anti-mise à la rue dans toutes les communes** afin d'arrêter de produire de la misère et de la précarité pour les personnes concernées ; Il faut aujourd'hui qu'un vœu soit porté en vue d'une délibération pour le prochain conseil métropolitain afin que chaque maire se saisisse de toutes ces situations, et mettent ensemble en place les relogements nécessaires, avant la fin de la trêve hivernale.
- **Assurer le maintien dans leur lieu de vie ou le relogement des familles menacées d'expulsion** et mobilisées ce jour au sein du Front contre les expulsions, sur les communes d'Echirolles, Fontaine, Grenoble et Seyssinet, dont la liste a été remise à Mme Garnier.

M. Ferrari, nous insistons pour obtenir un rendez-vous avec vous dans les semaines à venir afin de connaître les réponses en actes que vous avez à apporter à ces trois demandes, en présence de Mme Cloteau, vice-présidente en charge de l'hébergement d'insertion, et de Mme Garnier, vice-présidente en charge du logement et présidente de l'EPFL.

Front Contre les Expulsions,
Grenoble et agglomération.
Tel : 06 41 30 55 18